

Diocèse de Sherbrooke. — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Fecteau's Mills).

Diocèse de Nicolet. — Du 9 février, saint Cyrille (Wendover).

Diocèse de Joliette. — Du 8 février, saint Jean de Matha. J. S.

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	30 janvier.	— Villa-Maria.	
Jeudi,	1 février.	— Couvent du Sacré-Coeur, rue Saint-	
Samedi,	3	— Repentigny.	(Alexandre.
Lundi,	5	— Congrégation de Notre-Dame, Mai-	(son-Mère.

### DE LA TENUE DES FIDELES

#### PENDANT LES OFFICES DE L'EGLISE

1. On se demande souvent quelle doit être la posture des fidèles aux offices. Peuvent-ils suivre leur caprice, ou au moins l'inspiration de leur piété, surtout lorsqu'il n'y a pas, au chœur, de clergé, qui supplée à leur initiative ?

L'Eglise, qui est chargée de régler en détail le culte public, a eu soin de déterminer les diverses postures que doivent prendre les fidèles aux offices. On le comprend, la raison elle-même exige que les fidèles qui viennent à l'église rendre à Dieu, ou à ses saints, un culte commun, en union avec le pontife ou le ministre, prennent, comme le clergé les diverses postures que demandent la nature des rites et le sens des paroles qui les accompagnent. De la sorte, tous les fidèles réunis à l'église ne forment qu'un seul corps, dont tous les membres éprouvent les mêmes sentiments et les manifestent de la même manière. Ces réunions rappelleront que, comme les premiers chrétiens, les fidèles de tous les siècles ne font qu'un cœur et qu'une âme (1).

(1) C'est le témoignage que rend saint Luc dans ses *Actes des apôtres*